

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 114 (1969)  
**Heft:** 3

**Artikel:** À la recherche d'une conduite du combat plus dynamique  
**Autor:** Piot, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343479>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A la recherche d'une conduite du combat plus dynamique

« S'il ne convient pas de tout bousculer pour le plaisir de changer quelque chose, il ne convient pas non plus de se fier à ce qui s'est toujours fait, par crainte d'innover. »

G. Courtois (« L'art d'être chef »)

L'évolution des idées est bien souvent plus lente que celle de la technique. Cette constatation se vérifie en particulier dans le domaine de la conduite du combat.

De nombreux commandants de troupe en effet, attachés à leurs habitudes ou prisonniers de celles-ci, ou encore intimidés par leur défaut d'instruction, évitent d'utiliser les moyens de liaison électriques à leur disposition, qui permettraient pourtant d'accélérer sensiblement la réalisation de leurs décisions et qui constituent d'ailleurs en maintes circonstances les seuls moyens de commandement capables d'influencer le cours de la bataille.

Précisons d'emblée que ce reproche s'adresse avant tout aux fantassins, qui, en frères de couleur, me pardonneront peut-être ma franchise... Les autres troupes combattantes, en particulier les commandants des formations légères et mécanisées ainsi que les artilleurs, ont adapté depuis longtemps leur technique de commandement à ces moyens modernes de liaison, davantage probablement par nécessité que par vertu.

\* \* \*

Deux préceptes sont valables aussi bien sur un ring que sur le champ de bataille :

- profiter de chaque instant de faiblesse de l'adversaire pour le *frapper*;
- *parer* immédiatement ses coups.

Complémentaires, ils ont un caractère commun : la rapidité.

En d'autres termes, si l'on veut accroître ses chances de succès au détriment de celles de l'adversaire, il s'agit de diminuer son propre *délai de réaction*.

Cette obligation est plus évidente aujourd'hui qu'à l'époque où notre infanterie devait s'opposer à une autre infanterie.

Notre ennemi potentiel — c'est l'hypothèse la plus vraisemblable — est mécanisé, voire héliporté; il dispose aussi de moyens de destruction massive qui lui permettent de redonner à ses opérations une très grande mobilité. On peut également admettre que la mobilité de nos propres troupes s'est sensiblement accrue, en particulier par la création de nos formations de combat mécanisées, par la motorisation d'une importante fraction de notre infanterie et par le renforcement de nos moyens de génie et de défense contre avions. Il est donc possible d'affirmer que les moments décisifs de la bataille seront caractérisés par une évolution très rapide de la situation.

Il s'agira donc, dans ces conditions, d'être en mesure de frapper avant l'adversaire et de parer ses coups à temps. Or, la « rapidité » d'une troupe dépend non seulement de son degré de mobilité et de sa relative invulnérabilité lors d'un déplacement, mais aussi, et dans une très large mesure, de la qualité de son appareil de commandement.

Il en est de même pour le boxeur. Sa force et sa mobilité sont certes des atouts majeurs; mais lui accorderez-vous une seule chance de victoire s'il manque de coup d'œil, de vivacité d'esprit et d'influx nerveux? Pour lui, la rapidité est gage de succès: rapidité de perception d'une situation nouvelle (coup d'œil), rapidité de décision (vivacité d'esprit), rapidité d'exécution (influx nerveux). Ce qui est vrai pour le boxeur l'est certainement pour le combattant dans le corps à corps. Et pour une formation de combat? Nous pensons pouvoir répondre par l'affirmative. L'homme dans le rang le sait d'ailleurs très bien: combien de fois n'a-t-il pas « couru pour mieux attendre » ou « attendu pour mieux courir »?

Mais cette rapidité rend nécessaires :

- une accélération des procédés de recherche et d'exploitation du renseignement,
- une aptitude à tirer parti de situations, même mal éclaircies, par une prompte décision,
- un renouvellement des procédés de conduite de la troupe au combat.

Nous le disions tout à l'heure : il faut diminuer notre délai de réaction.

Ce dernier peut se décomposer comme suit :

1<sup>o</sup> le *délai de compréhension*, nécessaire à la préparation de la décision ;

2<sup>o</sup> le *délai de décision*, nécessaire à la prise et à la rédaction de cette décision ;

3<sup>o</sup> le *délai d'exécution*, nécessaire à la traduction de cette décision en actes.

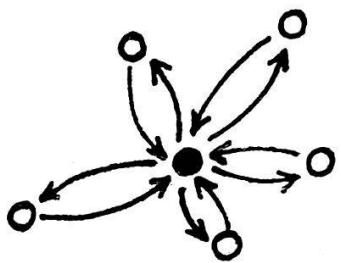
Le premier délai dépend essentiellement du temps nécessaire à rassembler les éléments de l'appréciation de la situation, temps qui est fonction de l'échelon de commandement d'une part, de la qualité des services de renseignements et des transmissions d'autre part. Notre propos n'est pas d'analyser ici les possibilités de raccourcir le « délai de compréhension » ; bornons-nous à souligner son importance.

Le deuxième délai est si court qu'il peut être considéré comme négligeable.

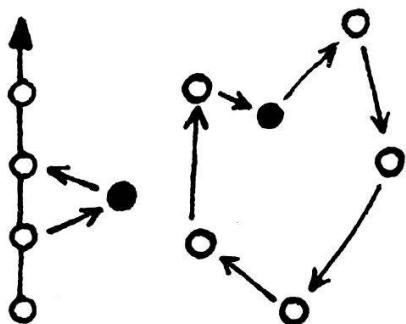
Reste le « délai d'exécution », souvent le plus long des trois, et qui peut être considérablement réduit : en effet, s'il n'est guère possible de modifier la mobilité des moyens de combat, il est relativement aisé de diminuer le temps utilisé pour la distribution des ordres.

Encore faut-il savoir s'écartez des procédés traditionnels que nous rappelons en page 130 :

*A. L'ordre général.* L'ordre est donné oralement par le chef à ses subordonnés préalablement rassemblés (ou à leurs hommes/officiers de liaison).

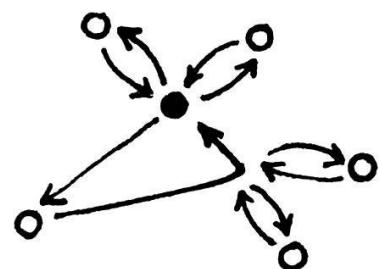


*B. L'ordre particulier.* L'ordre est donné oralement par le chef (ou son remplaçant) à chacun des subordonnés, successivement, soit au passage de ceux-ci, lors d'un mouvement, soit par le déplacement de son chef ou de son remplaçant d'un subordonné à l'autre.

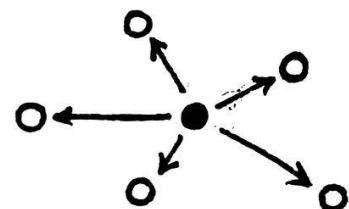


*C. La combinaison des deux procédés ci-dessus.*

Le procédé A est utilisé pour une partie des subordonnés, le procédé B pour le solde de ceux-ci.



*D. L'ordre écrit.* L'ordre, préalablement multicopié par une chancellerie, est transmis aux subordonnés par des hommes ou par des officiers de liaison.



Une analyse de ces procédés fait apparaître clairement qu'ils impliquent tous le déplacement du chef, de son remplaçant, de ses subordonnés ou encore de ses hommes ou officiers de liaison. Or, *tout déplacement est lent*, même si l'on fait appel aux moyens de transport motorisés.

Certes, les temps de déplacement varient selon les procédés utilisés, mais il faut constater que les plus rapides, apparemment, présentent au moins l'un des deux défauts majeurs suivants :

1<sup>o</sup> La transmission de l'ordre se fait par personne interposée, d'où une absence de contact personnel et une probabilité plus grande d'erreurs ou d'imprécisions.

2<sup>o</sup> Le subordonné se voit contraint de quitter sa troupe en plein combat, en dépit de la logique la plus élémentaire qui exige sa présence quasi constante à la tête de celle-ci.

Il faut reconnaître enfin qu'*un déplacement reste aléatoire*, et qu'en raison du feu ennemi ou des difficultés du terrain, il devient même parfois impossible.

Nous devons donc bien admettre qu'*aucun de ces procédés traditionnels de commandement n'est adapté aux impératifs d'une conduite rapide du combat*. En conséquence, le « délai de réaction » d'une troupe au combat est si long qu'elle court le risque mortel de « frapper » ou de « parer » trop tard ; elle se trouve dans la situation dramatique d'un boxeur aux réactions trop lentes...

\* \* \*

Les *moyens de transmission*, et eux seuls, permettent d'accélérer notamment le rythme du commandement.

L'industriel le sait bien : il ne pourrait se passer aujourd'hui de ses interphones, télex, talkie walkie, et autres produits semblables de la science électronique. Il est vrai que pour lui, « le temps, c'est de l'argent ».

Le fantassin, lui, qui dispose d'un abondant matériel de liaison par fil ou sans fil, ne semble pas l'avoir bien compris. Et pourtant, pour lui, « le temps, c'est du sang ». En vérité,

il utilise volontiers le *téléphone*, qui ne présente aucune difficulté d'emploi et constitue le moyen le plus rapide de communiquer un ordre. Or, bien que ses possibilités soient mieux connues et mieux exploitées, tout particulièrement dans nos manœuvres, le fil est destiné davantage, de par sa nature, à assurer les liaisons entre les PC (réseau de commandement); c'est pourquoi, quels que soient les avantages du téléphone, le moyen de liaison le plus mobile, donc le plus adéquat entre chefs (réseau des commandants) reste la *radio*, qui est souvent l'unique moyen de transmission aux échelons inférieurs du commandement. Aussi est-il plus juste de dire que le fantassin semble allergique à la conduite du combat par la radio.

Cette allergie, qui provient vraisemblablement d'un défaut d'instruction, le conduit à charger le plus souvent le personnel radio de transmettre ses ordres. Si, dominant ses réticences, il se décide enfin à utiliser personnellement son appareil, il pèche généralement par excès de conscience ou par simple maladresse, ce qui a pour effet de ralentir le rythme du commandement. Il lui arrive plus rarement de pécher par pure indiscipline ou par naïveté, en renonçant à utiliser les procédés réglementaires de camouflage, ce qui permet certes de gagner du temps mais peut avoir les plus funestes conséquences. Le remède à cette situation réside sans aucun doute en une intensification de l'instruction radio des cadres. Nous y reviendrons.

\* \* \*

Il convient auparavant d'examiner si la *radio* permet vraiment un gain de temps appréciable, c'est-à-dire une diminution sensible de ce « temps de réaction » dont nous avons parlé plus haut.

Une démonstration absolument convaincante n'est hélas pas possible, car les données du problème, distances, terrain, météo, possibilités techniques de liaison, sont très différentes selon les cas examinés. Il faudrait en somme étudier une multitude de cas particuliers avant de répondre à la question posée. Ce qui reste évident, c'est que la *radio* permet presque

toujours une économie de temps par la suppression d'un déplacement.

L'expérience enseigne de plus que de nouvelles économies de temps sont aisément réalisables si certaines conditions sont remplies. Rappelons-les :

1. Le chef ne se sépare jamais de son (ses) appareil(s) radio.
2. La donnée d'ordres est une conversation entre commandants et non entre ordonnances de combat ou soldats radio.
3. Les ordres sont découpés en messages très courts, quelques mots ou quelques chiffres, qui ne sont pas écrits mais immédiatement traduits et quittancés.
4. Les procédés de camouflage permettent cette traduction simultanée.
5. La technique de la donnée d'ordres est adaptée à la radio.

Il convient de nous arrêter un instant aux deux dernières conditions.

#### *Procédés de camouflage.*

Les nécessités du camouflage ralentissent le rythme de la conduite par radio. Cet inconvénient constitue même une objection majeure à notre propos, car les servitudes du contre-renseignement nous interdisent le langage en clair en maintes situations.

Il est cependant possible de pallier cet inconvénient :

- par l'entraînement au langage conventionnel;
- par la volonté de ne camoufler que ce qui doit l'être;
- par l'abandon du « code de combat », du « carré transparent » et autres procédés compliqués;
- par le choix d'une « liste de camouflage » n'excédant jamais le format A 4 et ne contenant que les termes indispensables à la conduite du combat;
- par l'établissement préalable d'un « code des lieux » détaillé, figurant sur la liste de camouflage, et par de fréquents « baptêmes du terrain ».

## *Technique de la donnée d'ordres par radio.*

Il semble nécessaire, en ce domaine, de se débarrasser de certaines habitudes acquises. Le schéma traditionnel de la donnée d'ordres, qui reste valable dans ses grandes lignes, doit être simplifié en tenant compte des considérations suivantes :

### *1. Situation.*

Si elle est l'objet d'une orientation réciproque constante entre chef et subordonnés, ainsi que l'exige le bon fonctionnement du renseignement, il est parfaitement possible, au moment de la donnée d'ordres, de se borner à ne fournir aux subordonnés que les renseignements les plus récents concernant l'ennemi, renseignements transmis le plus souvent en clair.

On ne précisera la mission de la formation que si elle a subi d'importantes modifications; on renoncera enfin à parler, sauf cas particuliers, de « nos troupes » et de « nos voisins ».

### *2. Intention.*

Sa formulation ne nous paraît pas indispensable : elle peut être généralement déduite des « missions aux subordonnés ».

### *3. Missions aux subordonnés.*

Elles constituent bien entendu la « substantifique moelle » de la donnée d'ordres par radio et ne peuvent être simplifiées à l'extrême. Il est important qu'elles soient toutes écoutées avec attention par tous les subordonnés : c'est la seule manière pour ces derniers, répétons-le, de connaître l'intention de leur chef.

### *4. Emplacement du chef.*

Cet emplacement n'est communiqué que sur demande d'un subordonné.

\* \* \*

Nous pensons avoir suffisamment souligné la nécessité et les possibilités d'une transformation des procédés de commandement au combat par une utilisation plus fréquente de la

radio, pour autant que l'on veuille bien admettre que la rapidité d'exécution des décisions prises par un chef conditionne le succès de celles-ci.

Nous avons déjà mentionné que cette transformation dépend essentiellement du *niveau d'instruction à la conduite radio* des cadres officiers et même sous-officiers. Il nous reste à préciser comment il nous paraît possible d'élever ce niveau dans nos écoles et dans nos cours.

Avant d'examiner plus en détail les modalités de l'amélioration souhaitée, il convient d'abord d'insister sur un point capital: la nécessité d'adaptation des esprits aux possibilités nouvelles et toujours plus nombreuses offertes par le développement de la technique. La vérité nous oblige à reconnaître ici que notre conviction n'est pas unanimement partagée. On a dit: «Plus un homme a de responsabilités, plus il doit acquérir de vues générales et s'évader du détail; plus un homme est un exécutant, plus il doit montrer de capacités techniques». Peut-être l'a-t-on trop répété: cette affirmation sert d'alibi à tous ceux qui ont négligé ou qui n'ont pas eu l'occasion de développer leurs compétences techniques; elle est également à la base de l'espèce de condescendance avec laquelle sont généralement traités les spécialistes de toutes sortes. Un spécialiste n'est-il pas «celui qui en sait toujours davantage dans des domaines toujours plus restreints, et qui finit par tout savoir à propos de rien»?

Nous ne contesterons certes pas l'importance qu'il y a à dominer les choses, pour les saisir d'un point de vue supérieur, mais nous pensons que le chef peut de moins en moins se contenter d'être un maître de l'art de penser, un technicien des idées générales. Le commandant d'une formation de chars ne peut en définitive la conduire que s'il maîtrise parfaitement plusieurs techniques, dont celle de la radio, quel que soit le niveau de ses aptitudes intellectuelles.

Et s'il est une technique que tout chef devrait connaître, c'est bien celle du commandement. N'est-ce pas d'ailleurs sur cette compétence que se fonde une bonne partie de son auto-

rité? Nous voulons donc que tout chef soit un *spécialiste de l'art de commander au combat* et qu'il sache en particulier tirer le meilleur profit des moyens de transmission par radio dont il est généreusement doté.

Mais encore faut-il, pour atteindre ce but, que nous ne nous contentions pas d'une déclaration d'intention.

Voyons donc ce qui se fait et pourrait être fait en ce domaine dans nos écoles et dans nos cours.

#### *Ecole de recrues et de cadres.*

Il nous est malaisé de relever ici certaines lacunes: notre situation d'officier de carrière nous impose une certaine réserve dans la critique, on le comprendra.

Disons cependant que dans les ER, ESO et EO de l'infanterie, la conduite radio ne fait guère l'objet d'une instruction poussée des cadres. Elle est considérée dans le meilleur des cas comme une activité secondaire, n'est que très rarement dirigée par un officier, et n'est en pratique jamais inspectée; c'est pourquoi nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, que la plupart de nos officiers d'infanterie ne disposent que d'un très maigre bagage au sortir de leur « paiement de galon ».

Il est évident que les EC I et II ne peuvent plus combler ces lacunes, faute de temps.

Mais ne gaspillons pas nos énergies à nous lamenter, et cherchons à « voir les choses telles que nous voudrions qu'elles soient, au lieu de les voir telles qu'elles sont », même si Bossuet considère qu'il s'agit là du « pire dérèglement de l'esprit »...

Nous voudrions:

- que soient améliorées les compétences techniques des officiers instructeurs en matière de conduite radio;
- que soient multipliées les occasions de conduire par radio à l'EO, lors de l'instruction tactique ou de la conduite pratique de la section dans le terrain, par exemple;
- que cet effort soit poursuivi dans les ER, lors du paiement du galon de lieutenant, et dans les EC;

- que chaque démonstration des ER de transmissions d'infanterie, destinée aux élèves des EO ou des EC soit suivie d'un exercice pratique de conduite radio dans le terrain;
- que ne soit pas négligée pour autant l'instruction spécialisée des sous-officiers, qui devraient être en mesure de remplacer leur chef de section, et dont certaines missions au combat impliquent fatalement l'utilisation de la radio : exploration, observation, garde extérieure, conduite du feu lance-mines, etc.;
- et qu'enfin, si les vœux ci-dessus devaient être considérés comme chimériques, le temps consacré à la conduite radio soit au moins égal à celui consacré au tir au pistolet !

En bref, nous voudrions que la phase d'acquisition des connaissances de base s'achève avec le paiement des galons des sous-officiers et des officiers.

*Cours :*

- cours pour officiers: cours tactiques, cours techniques;
- cours de cadres et cours de répétition.

Ce sont les *cours tactiques et techniques* qui présentent les meilleures conditions pour accroître encore les aptitudes de nos officiers à la conduite radio:

- le temps n'est pas limité: on peut y consacrer un jour entier ou même davantage;
- le matériel radio est à disposition;
- les spécialistes du renseignement et de la radio peuvent seconder les commandants dans la préparation et la conduite des exercices.

Les *cours de cadres* qui précèdent les cours de complément ou de répétition n'offrent pas les mêmes possibilités, c'est bien connu; on ne sait où prendre le temps nécessaire. En fait, il s'agit surtout de vouloir le trouver, et de se souvenir qu'« enseigner, c'est choisir ».

L'expérience prouve que le CC pour officiers se prête fort bien à ce genre d'activité, qui ne nécessite qu'un minimum de matériel et permet une excellente « mise en train des esprits ».

N'oublions pas de plus que dans l'élite, il constitue l'unique occasion d'entraîner les chefs de section à la conduite radio.

Le CC pour sous-officiers, lui aussi, permet une brève répétition des notions de base, qui peut être suivie d'un exercice d'application dans le terrain, lors du traditionnel exercice de nuit par exemple.

Reste le *cours de répétition ou cours de complément*. Nous savons que les circonstances qui permettent de rassembler les cadres subalternes pour quelques heures sont assez rares; or, la conduite radio ne peut guère être dirigée qu'à l'échelon du bataillon, voire du régiment. Quant aux commandants d'unité ou de bataillon, ils ne sont plus disponibles.

Par contre, les EM des bataillons et des régiments, souvent « détachés » lors des cours de cadres, peuvent bénéficier d'un enseignement particulier à la conduite radio, enseignement dont il est superflu de souligner l'urgence.

\* \* \*

Il faut donc bien convenir que les possibilités d'entraînement sont suffisamment nombreuses. Il serait inexact d'affirmer que ces possibilités ne sont pas du tout exploitées: plusieurs commandants les ont déjà saisies. Nous pensons cependant que ces commandants sont trop rares.

Alors, faut-il accuser l'esprit de routine? L'explication nous paraît insuffisante.

Il serait plus juste de dire que la plupart des commandants se sentent insuffisamment préparés pour diriger personnellement l'instruction à la conduite radio de leurs cadres. Ce sentiment trahit à la vérité un complexe d'infériorité manifeste à l'égard d'une technique jugée à tort compliquée et mystérieuse. (Empressons-nous d'ajouter que nous constatons, mais que nous n'accusons pas!).

C'est pourquoi l'« exercice de conduite radio » se transforme en une pâle séance d'instruction radio;

c'est pourquoi les commandants s'effacent trop prudemment devant la science de leurs spécialistes en transmissions;

c'est pourquoi enfin tant d'exercices tactiques prennent la forme d'interminables palabres autour de quelques décisions, presque toutes plus ou moins valables d'ailleurs, et s'achèvent au mieux par une donnée d'ordres qui, pour des raisons didactiques, s'éloigne encore davantage des réalités du combat.

Que le chef apprenne à décider promptement et à ordonner sans pertes de temps: la meilleure des décisions perd toute valeur si elle est exécutée trop tard!

Qu'il apprenne donc aussi à conduire sa bataille à l'aide de ses moyens de commandement les plus rapides.

Qu'il se persuade enfin en temps de paix qu'il est le plus compétent en matière de conduite du combat, avec ou sans radio, et par conséquent le plus apte à former ses subordonnés dans ce domaine!

Ce sera là notre conclusion.

\* \* \*

Les lecteurs que les *détails d'exécution* intéressent trouveront ci-dessous quelques précisions concernant:

- les *étapes de l'instruction* à la conduite radio;
- la préparation et l'organisation d'un *exercice de conduite radio*.

Souhaitons qu'elles allègent la tâche de ceux qui auraient décidé de passer à l'action, et qui s'attendent à des difficultés mais ne se laissent pas hypnotiser par elles<sup>1</sup>.

*Les trois étapes de l'instruction à la conduite radio :*

**1. Rappel des connaissances théoriques de base.**

Lieu:      salle de théorie

Durée:      1-3 heures, selon le degré d'instruction

Matière:    — degrés de préparation radio    } selon règl 58.6  
              — règles de trafic radio.                  }

---

<sup>1</sup> Signalons qu'un « Exercice de conduite radio » sera dirigé par l'auteur de cet article, le *samedi après-midi 10 mai 1969* dès 1400 (région Chalet-à-Gobet), dans le cadre des activités de la Société suisse des officiers, Groupement de Lausanne. Renseignements: (021) 25 45 73.

- langage conventionnel
  - listes de camouflage
  - test de contrôle
- } selon règl 58.24

Direction: le commandant ou un officier radio.

### 2. *Entraînement au trafic radio.*

Lieu: terrain ou halle

Durée: 1-1 ½ heure

Matière:

- connaissance et manipulation des appareils
- transmission par radio de messages préparés, selon une situation tactique simple et cohérente (distances entre les appareils réduites à quelques dizaines de mètres)

Direction: le commandant + un officier radio.

### 3. *Exercices de conduite radio.*

Lieu: terrain

Durée: une demi-journée

Matière: l'accent est mis sur la transmission

- de renseignements (quoi ? où ? quand ? comment ?),
- d'ordres,
- de demandes de feu d'armes lourdes (o — bu — dur),

Direction: le commandant.

Si l'instruction de base est bonne, la *première étape* peut être considérablement raccourcie; elle peut même être supprimée, à l'exception du test de contrôle.

La *deuxième étape* tire son importance de la possibilité de corriger immédiatement toute erreur par des interventions nombreuses du chef, qui peut ainsi faire connaître le niveau de ses exigences.

Il faut s'astreindre à vaincre les difficultés de préparation qu'impose la *troisième étape*, qui offre d'ailleurs de légitimes compensations à ces efforts et de belles satisfactions. Les quelques conseils ci-dessous pourront peut-être contribuer à surmonter les difficultés qu'on pourrait rencontrer.

### *Préparation d'un exercice de conduite radio.*

Un tel exercice ne peut être improvisé. Sa préparation, pour un homme seul, se calcule en jours. Aussi convient-il de constituer un *team de travail*, qui pourrait rassembler :

- un commandant tactique
- un officier de renseignements
- un officier radio
- une ou deux ordonnances de bureau.

Leur travail consistera à préparer :

- un résumé de la situation tactique initiale ;
- un plan d'organisation ;
- un tableau synoptique des messages à transmettre ;
- un dossier précisant le contenu des messages à transmettre (dit « *Drehbuch* ») ;
- une liste de camouflage, à l'intention de chaque participant à l'exercice ;
- une commande de matériel : appareils radio, cartes, enregistreur, ... ;
- une commande éventuelle de véhicules ;
- à la rigueur, un ordre administratif.

Il est important que le « *Drehbuch* » soit établi en fonction d'un thème tactique provoquant le déplacement des participants, car le choix de ce thème a des incidences certaines sur le contenu des messages et sur l'état d'esprit des participants. Aussi déconseillons-nous vivement, surtout pour un premier exercice, le thème de la défense : la rédaction des messages est plus ardue et les participants jouissent d'un confort matériel et mental que nous jugeons dangereux. Nous proposons par exemple :

- le combat de rencontre
- l'attaque à partir du mouvement
- l'attaque préparée
- l'infiltration
- le repli sous pression ennemie.

Sous le titre général de « préparation », il faut inclure, si l'on veut être complet, l'*orientation préalable des aides du*

*directeur d'exercice*, qui se fait dans le terrain, et est indispensable à la bonne marche de l'exercice.

*Principes d'organisation d'un exercice de conduite radio (exemple)*

*Données :*

- cours tactique d'un régiment d'infanterie
- participants à ce cours: officiers de l'EM de régiment, commandants de bataillon et de compagnie.

1. *Directeur d'exercice*: commandant de régiment

2. *Aides du directeur d'exercice*: of sup adjt, cap adjt des bat, cdt cp rens, si nécessaire quelques officiers de l'EM rgt.

3. *Réseaux radio* : A: réseau des cdt d'un bat fus

B: réseau de conduite de tir d'une sct lm de ce bat

C: réseau d'arbitrage, reliant le directeur d'exercice à ses aides.

4. *Participants* : ils sont répartis aux stations des réseaux A et B, à raison de trois participants par station radio au maximum, et ceci de la façon suivante:

- cdt bat: station directrice du réseau A
- cdt cp fus: autres stations du réseau A
- cdt cp ld fus: stations du réseau B

5. *Activités du directeur d'exercice* :

- il accompagne des cdt bat dans le terrain, leur fait prendre de nouvelles décisions tactiques en fonction des renseignements reçus, puis leur impose une décision commune, prévue dans le « Drehbuch »;
- il désigne le cdt bat chargé de donner par radio les ordres conformes à la décision commune;
- il peut se faire remplacer occasionnellement par l'of sup adjt, afin de contrôler l'activité des cdt cp.

## *6. Activités des aides du directeur d'exercice :*

- ils se comportent comme le directeur de l'exercice, mais à l'échelon des cdt cp;
- ils fournissent aux participants, conformément aux indications du « Drehbuch », les renseignements à transmettre ou les obligent à formuler des demandes de feu.

## *7. Critique : elle doit répondre aux deux questions suivantes :*

- les cdt bat ont-ils pu conduire sans pertes de temps et sans erreurs de transmissions?
- le maintien du secret a-t-il été respecté?

Cette critique peut être animée par certains exemples de conversations enregistrées, lors de l'exercice, par le cdt cp rens par exemple.

\* \* \*

Cet article avait pour but de souligner la nécessité d'une transformation des procédés de commandement au combat par une utilisation plus fréquente de la radio. Ce moyen de transmission, et lui seul, permet en effet de redonner à la conduite de la troupe le dynamisme souhaitable dans les combats futurs, caractérisés très vraisemblablement par une évolution extrêmement rapide de la situation.

Mais encore faut-il vaincre l'allergie des commandants à cette forme de conduite, allergie que nous avons attribuée partiellement à un certain attachement à des procédés traditionnels, pourtant souvent dépassés par les événements, mais surtout à un défaut de connaissances.

Souhaitons l'avoir fait comprendre et avoir contribué à faciliter la tâche de ceux qui s'y consaceront.

Major J. PIOT